



CINQUIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Deuxième session
de la 58^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 7 juillet 2016

COMPOSITION DU COMITÉ

M. LePage, président
M. Guitard
M. Albert
M. Chiasson
M. Bertrand LeBlanc
M. Bernard LeBlanc

M. Harvey
M. K. MacDonald
M^{me} Shephard
M. Stewart
M. Coon

le 7 juillet 2016

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son cinquième rapport.

Le comité se réunit le 22 juin et les 5 et 6 juillet 2016 et étudie les projets de loi suivant, qu'il approuve :

32, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick ;*

40, *Loi sur les emprunts de 2016 ;*

41, *Loi créant le Conseil des femmes du Nouveau-Brunswick.*

Le comité étudie également le projet de loi suivant, qu'il approuve avec certains amendements :

31, *Loi modifiant la Loi sur la taxe de vente harmonisée.*

Le comité a également étudié le projet de loi :

12, *Loi modifiant la Loi sur les contrats de construction de la Couronne ;*

24, *Loi mettant en œuvre des initiatives de la révision stratégique des programmes ;*

43, *Loi modifiant la Loi sur l'aide financière aux étudiants du postsecondaire ;*

et il accomplit une partie du travail à ce sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Gilles LePage, député